



MAIRIE

Le Village — 09220 LERCOUL

☎ 05.61.02.00.43

✉ mairie@lercoul.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Avril 2026

Date de convocation et d'affichage : [09 Avril 2026](#)

Membres en exercice : [7](#)

Membres présents : [Francois LAFON – Marie-Christine COSTES – Nicolas HERMAND - Geneviève PERES
Didier SANS – Nathalie SOVRAN – Isabelle BIDET](#)

Secrétaire de mairie : [BARES Joëlle](#)

Membres absents excusé : [0](#)

Membre absent non excusé : [0](#)

Procurations : [0](#)

[Rappel ordre du jour :](#)

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

DELIBERATIONS

1. Vote des subventions aux associations pour 2026
2. Participation au Fond Unique Habitat (FUH) pour 2026
3. Vote des taux d'imposition de la part communale pour 2026
4. Approbation de Compte Financier Unique (CFU) de 2025
5. Affectation du résultat
6. Vote du Budget Primitif (BP) 2026
7. Emploi d'un agent technique en contrat à durée déterminée (CDD)
8. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

QUESTIONS DIVERSES

Compte-rendu :

Séance ouverte à 10h

Désignation d'un(e) secrétaire de séance : [Isabelle BIDE](#)

Préambule de Monsieur le Maire :

- Remerciement à Joelle & Marie-Christine pour le travail conséquent réalisé lors de la réalisation du compte financier Unique et pour la préparation des budgets, avec ce délai serré du 30 avril réglementaire.
- Information qu'une réunion de travail préalable sur les finances a été organisée avec les conseillers municipaux et la 1^{ère} adjointe
- Information que 7 points divers seront présentés en fin de réunion

Désignation d'un(e) secrétaire de séance : [Isabelle BIDE](#)

DELIBERATIONS

Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 22 mars 2026

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

1- Vote des subventions aux associations pour 2026

Proposition des subventions 2026 suivantes : Comité des fêtes FA LA FESTA 2000€ (idem 2025) ; Trail Montcalm 1000€ (idem 2025) ; Association pompiers d'Auzat 500€ (idem 2025)

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

2- Participation au Fond Unique Habitat (FUH) pour 2026 : 242€

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

3- Taux d'imposition de la part communale 2026 : Bien que les taux d'imposition des parts de la communauté de communes, de la région et au niveau national aient augmenté, le taux d'imposition de la commune est identique depuis 6 ans et restera inchangé en 2026 ;

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

4- Approbation de Compte Financier Unique (CFU) de 2025

Monsieur Le Maire est absent durant les débats et le vote

Le résultat cumulé 2025 est excédentaire (+ 202 442, 22€) ; Ce résultat s'explique notamment par la très faible part d'investissements réalisés ces dernières années.

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 6

5- Affectation du résultat

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité du résultat de clôture de l'exercice 2025, soit la somme de 202 442, 22€, en recettes de fonctionnement au budget primitif 2026.

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

6- Vote du Budget Primitif (BP) 2026

Le budget primitif 2026 a été présenté et adopté. Les principaux travaux d'investissement 2026 seront ceux déjà initiés en 2025, c'est-à-dire ceux relatifs au parvis de l'église s'élevant à un montant d'environ 70 000€. Les demandes de subventions ont été faites mais ne seront perçues qu'une fois les factures de travaux acquittées présentées. Il est donc essentiel de rester prudents pour les investissements 2026.

L'emprunt contracté pour le toit de l'Eglise se terminera fin 2027 pour information.

	Recettes	Dépenses
Report excédent 2025	202 454,22 €	
Fonctionnement	126 982,50 € Impôts, taxe, dotation de l'état,	329 436,72 € Charges générales, indemnités, employé communal, transfert de 163 760,98 € vers la partie investissement
Investissement	170 133,73 € Une partie de l'excédent 2025, autres recettes	170 133,73 € Travaux, équipements, prêt bancaire

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

7- Emploi d'un agent technique en contrat à durée déterminée (CDD)

L'emploi d'un agent technique communal a été budgétisé à raison de 7h/semaine pour un contrat à durée déterminé de 7 mois (du 1^{er} juin au 31 décembre 2026) dans un 1^{er} temps. La fiche de poste définissant la mission attendue a été élaborée (Entretien des espaces verts et espaces publics & maintenance des bâtiments et locaux publics). 1 rendez-vous avec la personne réalisant depuis quelques mois les petits travaux d'entretien à Lercoul est programmé la semaine prochaine.

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

8- Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

La commission est présidée par le **Maire**. Elle comprend **6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants**. Ce n'est pas le Conseil Municipal qui élit directement les membres, mais l'administration fiscale. Pour cela, le **Conseil Municipal dresse une liste** comprenant le double de noms (soit 12 titulaires potentiels et 12 suppléants potentiels).

Rôle de cette commission : Lors de sa réunion annuelle, elle :

- Examine les **évaluations cadastrales** des nouvelles constructions ou des rénovations.
 - Donne son avis sur les **modifications de classement** des terrains ou des locaux.
 - Participe à la mise à jour de la valeur locative des biens, qui sert de base au calcul de la taxe foncière.
- N'ayant pas réuni les 24 noms, le conseil municipal a décidé de **reporter** cette délibération à début mai.

➔ Délibération : Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 7

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- **Parvis de l'Eglise** : Une réunion de travail s'est déroulée cette semaine (jeudi 16 avril) avec 2 personnes du PNR. Le chantier va être effectif en septembre prochain et doit être réalisé avant fin 2026, notamment au niveau des calades. Des pierres disponibles sur le domaine communal ont été trouvées avec l'aide de Geneviève. Les études nécessaires ont été réalisées par le Maître d'œuvre.
➔ Nous allons demander à la maîtrise d'œuvre de mettre en place **une communication avant cet été** pour informer des travaux à venir.
- **Patrimoine de l'église** : Le service culturel du conseil départemental a été sollicité pour avoir leur avis sur les solutions éventuelles pour la mise en valeur de notre patrimoine ecclésiastique ; Ils proposent de les mettre en valeur dans l'église avec un système d'ouverture et fermeture automatique à horaires fixes et de les placer sur des présentoirs au niveau du chœur (après avoir restauré une des statues), ainsi que l'argenterie que nous avons retrouvée hier avec panneaux explicatifs. L'ensemble serait protégé par une barrière en verre (amovible partiellement pour l'organisation d'offices ou autres manifestations). Concernant les vêtements et bannières ecclésiastiques ils proposent de venir bénévolement les nettoyer et les ranger dans des boîtes qui seraient mise à disposition en cas de demande. Cette dernière opération pourrait être menée d'ici juin.

Ils ont noté que la bétonnisation depuis la fin des années soixante des murs extérieurs accroissait considérablement la dégradation de la structure par humidité qui remonte vers la toiture. Il conviendra d'envisager de remettre à jour la chaux sur une certaine hauteur (1,50 m environ) pour pallier cette difficulté à terme dangereuse pour la structure du bâtiment.

➔ Nous allons transmettre 1 courrier au service culturel de l'Ariège pour leur indiquer que nous sommes heureux de leurs suggestions, que nous souhaitons poursuivre avec eux l'étude de ce projet avec notamment la gestion dans un 1^{er} temps des vêtements ecclésiastiques.

- **L'association de la chasse** : Le président de l'ACCA propose d'organiser le jeudi 30 juillet prochain à Lercoul une journée « découverte de la faune locale », avec divers ateliers et intervenants. L'évènement est en cours d'organisation.
- **Communauté de Communes de la Haute Ariège (CCHA)** : Le Conseil communautaire de la CCHA s'est réuni le mercredi 15 avril 2026 à Ax-les-Thermes pour une séance consacrée à l'installation de son assemblée et à l'élection de son nouvel exécutif.
 - Président de la CCHA : ré élection de Alain Marfaing (également maire de Gestières) avec 38 voix sur 70, face à Arnaud Diaz (32 voix).
 - 12 Vice-présidents, qui accompagneront le Président dans la mise en œuvre des politiques intercommunales.
 - 17 membres du bureau communautaire viennent compléter l'exécutif ci-dessus. Mr le Maire a été élu membre de ce bureau.➔ Un courrier sera transmis à la CCHA demandant l'entretien de la route du relais, conformément au transfert de compétences réalisé vers la CCHA.
- **Aménités rurales** : Elles seront versées en 2026 aux communes adhérentes au PNR. En 2025, sur les 8000€ attribués, LERCOUL avait alloué 2000€ pour la médiation montagne. Il est envisagé de procéder de même en 2026, c'est-à-dire que 25 % du montant sera alloué à cette opération.
- **Inondations** : le local archives subi actuellement une inondation. De l'eau semble s'infiltrer par les murs.
➔ Une déclaration à notre assurance va être réalisée
- **Tribunal correctionnel** : Un jugement a été prononcé le 19 mars 2026 approuvant la démarche de la commune et condamnant J. Cuminetti à procéder à la destruction de la construction située au plateau d'Esquert avant le 19 mars 2027, sans quoi une astreinte de 50€/jour de retard sera appliquée. J.Cuminetti a fait appel, mais il est à noter que l'exécution provisoire a été ordonnée.
- **ONF / garde local** : le sujet du chemin des mines a été abordé avec l'ONF & le garde local.
- **Boîte à idées** : proposition de Geneviève d'étudier la possibilité de mettre en place 1 jeu ou boîte à idées pour recueillir les suggestions des habitants, appelé « Mon Lercoul rêvé pour l'avenir »

Clôture de la séance à 12h

Le Maire

Le secrétaire de séance